



Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-six juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi dix-neuf juin, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°49-2025-06-26

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, , M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Bruno LEDUC, M. Raymond LEJOSNE, , M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, , Mme Annick POCHET, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, , M. Alain LOUVET, , M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Marc DENAVAUT à M. Etienne MAES
M. Ludovic DUTRIAUX à M. Raymond LEJOSNE
Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
Mme Nathalie TELLIER à Monsieur Bruno LEDUC
Mme Chantal TERNISIEN à M. Michel SERGENT
M. Christophe COUSIN à M. Claude PRUDHOMME
Mme Cristina BASTIDE à Christophe DOUCHAIN

Etaient remplacés :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés :

M. Philippe DELBARRE
Mme Nicole DARQUES
M. Guy LAMBERT
M. Jean-Claude RETAUX
M. Grégory SMERCK
M. Alain MAQUIGHEN
Mme Maryse BEAUSSE
Mme Fabienne FOURRIER

Etait absente :

Mme Ludivine MOREAU

Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	34
Excusés avec pouvoir à un titulaire	7
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	8
Absents	1
Nombre de votes	43

Délibération n°49-2025-06-26

Objet : avenant n°4 SYMSAGEB

En fin d'année 2023, le territoire de la CCDS a été fortement impacté par des pluies exceptionnelles.

Celles-ci ont causé des dégâts importants et remis en cause la stratégie existante dans le cadre du PAPI.

Compte-tenu des changements climatiques et de la récurrence à anticiper ce type d'aléas, l'étude des ouvrages prévus dans le cadre du PAPI mérite un point d'attention et de vigilance.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé de prolonger le PAPI en cours, afin de mettre en place des actions immédiates et de lancer en parallèle des études qui permettront d'infléchir la stratégie de prévention des inondations pour favoriser la résilience du territoire vis-à-vis des évènements climatiques à venir.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer l'avenant n°4 pour prolonger le PAPI de 3 ans.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 26 juin 2025

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE


Le Président

Claude PRUDHOMME
